



Le 30 juin 2021

COMMUNIQUE

NOTE à l'attention :

- Des Communes déléguées de Vire Normandie, de Souleuvre en Bocage, de Noues de Sienne, des Communes de Beaumesnil, de Campagnolles, de Landelles et Coupigny, de Mesnil Robert, de Pont Bellanger, de Saint Aubin des Bois, de Sainte Marie Outre l'Eau.
- Ouest-France
- Le Bocage Libre
- La Voix le Bocage
- VFM

A partir du 12 juillet 2021

Les déchèteries de Canvie à Vire, de Le Tourneur à Souleuvre-en-Bocage et de Mesnil Clinchamps sur le pôle de proximité de Saint Sever, gérées par l'Intercom de la Vire au Noireau, sont mises en réseau à compter du 12 juillet prochain.

Ainsi, ces 3 sites seront accessibles, sans distinction de domiciliation, à l'ensemble des habitants de Vire Normandie, de Souleuvre en Bocage, de Noues de Sienne, de Beaumesnil, de Campagnolles, de Landelles et Coupigny, de Mesnil Robert, de Pont Bellanger, de Saint Aubin des Bois, de Sainte Marie Outre l'Eau. Un justificatif de domicile pourra être demandé par les agents des déchèteries.

Il n'y aura donc plus de restriction en fonction du lieu d'habitation de l'utilisateur, pour les habitants des territoires susvisés.

Cependant, les professionnels devront continuer à se rendre dans la déchèterie correspondant au territoire de la résidence administrative de leur activité, ou bien dans celle du lieu du chantier (justificatif à produire aux agents des déchèteries).

Le service « Déchets, Déchèteries »